

M. BOIVIN: Cela étant reconnu, il se peut fort bien que j'aie des divergences d'opinions avec quelques-uns de mes collègues, mais, fort de mon droit, c'est mon devoir d'émettre mes opinions sur le présent budget, opinions, ajouterai-je, qui sont celles d'une très grande partie des électeurs du comté que je représente.

Le budget est la question la plus importante de la session et s'il était donné seulement aux experts financiers de cette Chambre d'en discuter, nous en viendrions à la conclusion de ce débat assez rapidement et son adoption suivrait à courte échéance.

Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis en premier lieu d'offrir mes félicitations au très honorable ministre des Finances (M. Ilsley) pour avoir si bien exposé le présent budget et aussi de le féliciter d'avoir su s'acquitter de sa tâche si ingrate, malgré une santé qui laissait à désirer, durant les six dernières années que nous venons de traverser.

Après avoir bien compris la vraie signification de ce budget et étant donné la marque de confiance que les électeurs ont témoignée à chacun de nous, je considère qu'il est de notre devoir, qui que nous soyons, de nous faire entendre. Quelques-uns prétendent que les paroles prononcées dans cette Chambre n'ont pas une longue portée; tôt ou tard, ils devront revenir à de meilleurs sentiments, car je suis certain que les discours prononcés en cette Chambre ont toujours été pris en considération et qu'ils continueront de l'être, car ils restent imprimés dans les rapports officiels des débats de cette Chambre pour prouver nos assertions et, par le fait même, établir si nous avions raison ou tort.

J'ai écouté avec une grande attention le proposeur de l'Adresse en réponse au discours du trône, mon collègue de Saint-Boniface (M. Viau), qui a pour évêque monseigneur Cabana, un enfant de Granby, qui fait honneur au comté que je représente dans cette Chambre. J'ai apporté la même attention à celui qui l'a appuyé, mon collègue de Queens-Lunenburg (M. Winters). Vous admettez avec moi qu'ils se sont acquittés tous deux de leur tâche avec la même maîtrise et avec la même habileté que leurs prédécesseurs de la première session, et j'ajouterais que l'on aurait été porté à croire qu'ils comptaient plusieurs années de vie parlementaire.

Le message de lord Athlone, à l'occasion de l'ouverture de la deuxième session, quelque temps avant son départ, a été écouté attentivement et relu par tous les membres après sa publication. En ayant moi-même pris connaissance par la suite, je me permettrai d'y faire allusion à la fin de mes remarques.

Monsieur l'Orateur, depuis votre ascension au poste que vous occupez en ce moment, vous avez vu plusieurs de mes collègues faire leurs débuts sur le parquet de cette Chambre, soit

lors du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône ou, encore, lorsqu'ils ont émis leurs opinions sur différents projets à l'étude.

Vous avez sans doute été plus apte que tout autre, surtout après votre expérience parlementaire à la Législature et aux Communes, à admirer en ces occasions leur doigté à s'acquitter d'une tâche aussi difficile, à un moment qui reste gravé à jamais dans la mémoire d'un représentant à qui les électeurs ont fait l'honneur de le choisir pour les représenter à la Chambre des communes.

Vous ayant fait connaître la situation de mes prédécesseurs, je me dois de me faire connaître, au début de mes remarques, et je réclame votre indulgence, car je vous avouerai que je suis loin d'être un philosophe.

Vous avez sans doute constaté que je parais être l'aîné de la droite par la taille, mais je dois ajouter que j'en suis un des benjamins par l'âge.

Il vous sera facile de comprendre que le malaise que je ressens en ce moment est beaucoup plus grand que celui de mes prédécesseurs, et pour une raison bien légitime, que vous me permettez de vous dévoiler. J'avais l'honneur de visiter la colline parlementaire dès mon jeune âge, et lorsque mon comté m'a donné la marque de confiance de me choisir comme son représentant, inutile de vous dire que j'ai revécu d'anciens souvenirs, surtout lorsque je me suis rendu à votre bibliothèque feuilleter les débats de plusieurs années passées, où j'ai constaté qu'il y a trente-cinq ans, à peine quelques jours après l'ouverture de la première session du 12ième Parlement, c'est-à-dire le 29 novembre 1911, dans l'enceinte de cette même Chambre, le benjamin d'alors se levait pour la première fois pour adresser à l'honorable Thomas Simpson Sproule son premier discours, comme député du comté que j'ai l'honneur de représenter aujourd'hui, et la divine Providence a voulu, bien que je n'appartienne pas à une profession libérale, que le fils suive les traces du père pour aider, défendre et revendiquer les droits des siens.

Le 7 août 1926, la divine Providence venait chercher celui qui avait donné le meilleur de lui-même au service de son parti et de son pays. On lui avait confié le poste de vice-président de la Chambre et, par la suite, à peine un an avant sa mort, en 1925, celui de ministre des Douanes et de l'Accise, qu'il a rempli avec honneur malgré une campagne intense de l'opposition du temps.

Une VOIX: Très bien!

M. BOIVIN: Je me souviendrai toujours des mots suivants que le premier ministre d'alors et d'aujourd'hui, le très honorable William Lyon Mackenzie King, faisait parvenir à ma mère pour lui exprimer sa sympathie: